



Achat d'un utilitaire sans carte grise à jour

Par **flora974**, le **14/04/2008** à **10:35**

Bonjour,

J'ai l'intention d'acheter un véhicule utilitaire avec un particulier qui lui l'a acheté le 18 janvier 2008.

Cependant il n'a pas fait de carte grise depuis l'achat.

Qu'est ce que cela implique pour moi?

Que dois-je faire?

Merci d'avance.